



Siège : Zone Artisanale Secteur A2- 13 Allée des Imprimeurs - 06700 SAINT LAURENT DU VAR
Secrétariat : 150 Av. Henri Lantelme – 06700 SAINT LAURENT DU VAR
TEL : 04 93 14 02 20 FAX: 04 93 14 91 51
E-Mail : cfpcotedazur@gmail.com

Programme de formation

Prévention des Risques Professionnels dans les entreprises de la réparation automobile

Modalités et délais d'accès

Durée de la formation : 21 h 00

Lieu : St Laurent du Var

Intervenants : Technicien ou Ingénieur Nombre de stagiaires : 8 maxi

Coût du stage : 1 350.00 € TTC

- Fiche de sondage à télécharger sur notre site www.cfPCA.fr et à nous renvoyer par mail : cfpcotedazur@orange.fr
- Ouverture de la session en fonction du nombre d'inscrit (envoi d'un bulletin d'inscription)
- Confirmation d'ouverture de session 8 jours avant le début de la formation

Personnes concernées : Toute entreprise artisanale de l'automobile (garagiste, carrossiers, dépanneurs, responsables sécurité, responsable qualité...), Chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs, salariés désirant mettre les éléments (machines et sécurité des personnes) en conformité avec le droit du travail dans l'entreprise dont ils ont la responsabilité dans le domaine de la prévention des risques professionnels

Pré-requis : Néant

Objectifs de la formation

- Connaître la législation du Code du Travail
- La méthode de prévention des risques professionnels dans les garages
- Méthodologie de réalisation et de mise à jour du document unique
- Sensibilisation du personnel

Contenu de la formation

PARTIE TECHNIQUE

JOURNEE 1 : Un métier à risques :

- Présentation tour de table
- Attentes de chacun sur cette formation
- Définition de la pénibilité
- La Pénibilité dans le métier de garagiste
- Risques liés à vos métiers ? (poser la question en amont puis développer)
- Rappel de la législation
- Forme du document : Existe-il des modèles types, des formulaires préétablis ?
- Que signifie "Document Unique" ?
- Quelles sont les conditions d'accès au document ?
- Quelques chiffres Accidents du Travail/Maladies Professionnelles dans le secteur en région PACA
- Présentation d'un film et débat
- Echange autour des exemples des stagiaires dans leurs métiers
- Questions diverses

JOURNEE 2 : Les Risques Psycho Sociaux et le Document Unique :

- Retour sur la journée de formation précédente
- Attente sur la thématique de la journée
- La réglementation concernant le Document Unique
- Les 9 principes généraux de la prévention
- Qui élabore le document ?
- Qui est associé à la réalisation du Document Unique ?
- A qui peut-on faire appel ? Au CHSCT, Au Médecin du Travail ?
- A tout organisme extérieur (Conseil, Formateur, CARSAT...) ?
- Quelques définitions : qu'est ce qu'un risque et un danger ?
- Que sont les RPS ? donner des exemples
- Doit-on les intégrer dans le Document Unique ?
- Prise en compte de l'organisation dans la sécurité (ergonomie etc...)
- Présentation d'un film et échanges
- Questions diverses

JOURNEE 3 : La prévention au sein d'un garage :

- Définitions de moyens de prévention et protection
- Quels moyens de prévention/protection existent dans votre garage ?
- Exemples de moyens de prévention et protection supplémentaires
- Présentation d'un film
- Echange sur le film
- Présentation de la démarche globale de l'identification des risques à la mise en place d'un plan d'actions
- Echange sur les potentielles nouvelles actions des stagiaires (*technique : mise en place de nouveaux équipements par exemple, organisationnelles : mise en place de procédures ... ou humaines : formation des salariés ...*)
- Exemple de plan d'actions
- Questions diverses

PARTIE PRATIQUE

- Etude complète pour reprendre tous les points théoriques
- Analyse de cas concrets avec évaluation des risques professionnels et mesures de prévention

METHODES PEDAGOGIQUES

- Démonstration par le formateur

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Cours sur power point;
- Vidéo et support de cours



Siège : Zone Artisanale Secteur A2- 13 Allée des Imprimeurs - 06700 SAINT LAURENT DU VAR
Secrétariat : 150 Av. Henri Lantelme – 06700 SAINT LAURENT DU VAR
TEL : 04 93 14 02 20 FAX: 04 93 14 91 51
E-Mail : cfpcotedazur@gmail.com

MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation en cours de formation par mise en situation
- Exercice, test, quizz (en fonction de la formation)
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

SANCTION

- Attestation de fin de formation

ADHERENT FFA coût du stage : 1 350 € (pris en charge par le FAF National)

+ 50 € à la charge de l'adhérent pour frais de participation - Mêmes conditions pour un salarié (pris en charge par l'ANFA)

NON ADHERENT FFA coût du stage : 1 350 € (pris en charge par le FAF National)

+ 100 € à la charge du non adhérent (50 € de participation et 50 € de frais administratifs) (les 50 € correspondant aux frais administratifs sont pris en charge par la FFA pour les adhérents à jour de cotisation).

Mêmes conditions pour un salarié (pris en charge par l'ANFA)

CACHET DE L'ENTREPRISE

Si vous êtes intéressé, veuillez renvoyer ce document par mail.

Nom/Prénom :

Artisan

Adresse mail :

Salarié

Avez-vous besoin d'un aménagement spécifique pour cette formation ?

Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes autres formes de handicap ou aménagement spécifique,

merci de joindre le CFP CA au 07-85-50-00-93.